

Communiqué de presse

Jean-Jack QUEYRANNE défend « un paysage cinématographique équilibré »

A la veille des Césars 2008 et de ce qui devrait être la fête du cinéma, l'horizon est noir tant depuis quelques mois la distribution et l'exploitation cinématographique en France baignent dans un climat délétère. Depuis le 25 septembre dernier, date à laquelle Madame LAGARDE, Ministre de l'Economie et Madame ALBANEL, Ministre de la Culture, ont installé la Commission dite « LECLERC-PERROT » pour « réfléchir à l'application du droit de la concurrence dans le domaine du cinéma », les majors du cinéma (UGC, PATHE, CGR) mènent une guerre sans merci au **1100 cinémas indépendants** (arts et essai, municipaux, associatifs...) qui équipent les quartiers, les villages et les campagnes du pays. Au motif de concurrence déloyale, les « gros » organisent la disparition des « petits ». En réalité, les majors visent à s'assurer l'ensemble du marché en raison du tassement actuel du nombre de spectateurs

L'esprit des affaires s'empare des affaires de l'esprit. Concentrations, audimat et profits sont les nouveaux Panthéons. Et l'Etat est aux abonnés absents.

Jean Jack QUEYRANNE, président du Conseil régional Rhône-Alpes, Député du Rhône, a déjà interpellé le gouvernement sur cette situation le 4 février dernier : « *Il faut soutenir la création cinématographique, l'accès de tous à la diversité des images et des idées, pour cela la présence des cinémas indépendants et de proximité est vitale ! Il nous faut un « paysage cinématographique équilibré ».* Une exploitation cinématographique diversifiée est la condition de la démocratie. »

Jean-Jack QUEYRANNE prend 7 engagements :

- mobiliser les Elus des Collectivités et les Parlementaires.
- interpellier la directrice du Centre National de la Cinématographie et les Ministres de la Culture et des Finances.
- **Rénover les salles de cinémas** (essentielles pour les publics et les territoires) même sans le soutien du Centre National de la Cinématographie
- °soutenir le passage au numérique des cinémas indépendants
- °renouveler l'exonération de la taxe professionnelle en faveur des cinémas d'art et d'essai
- créer une « grande instance régionale » de veille et de proposition avec l'ensemble des représentants de la filière cinéma (en lien avec le COEF, le cluster IMAGINOV, le projet du GRAND LYON d'Observatoire de Diffusion et de Fréquentation du Cinéma et la toute nouvelle Coordination des Trois Réseaux Indépendants)
- exiger du Président de la République un « Grenelle de l'Image et du son » (cinéma, audiovisuel, numérique, internet...)

Service presse
04 72 59 40 15
04 72 59 43 52

Sylvie BLES-GAGNAIRE - 06 07 09 34 18
Elodie BILLARD - 06 70 03 43 00
Sylvie BRAGONI - 06 71 53 09 86
Violaine de BEAUSSE - 06 79 47 04 15
Jean-Marie GIRIER - 06 32 24 69 48
Anne-Lise POITOUX - 06 79 51 01 59